

Par SDÉ, courriel et messenger

Le 24 février 2017

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'autorisation pour la réfection des vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihek
Dossier Régie : R-3999-2017
Notre dossier : R053305 ST

Monsieur,

Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), transmet à la Régie de l'énergie une demande relative à la centrale des Menihek.

Veuillez prendre note que la version non caviardée de la pièce **HQD-1, document 1** est déposée sous pli confidentiel.

Les originaux vous parviendront sous peu.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/sg

p. j.